

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Great Canadian Gaming Corporation

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 6 juillet 2012 concernant l'offre publique de rachat de Great Canadian Gaming Corporation sur une valeur maximale de 100 000 000 \$ CA de ses actions ordinaires à un prix de rachat de 10,00 \$ CA par action.

L'offre expire le 15 août 2012, 17 h (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1920727

Décision n°: 2012-FS-0130

Wexford Spectrum Trading Limited et Wexford Catalyst Trading Limited

(Oro Mining Ltd.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 4 juillet 2012 concernant l'offre publique d'achat de Wexford Spectrum Trading Limited et Wexford Catalyst Trading Limited sur les actions ordinaires d'Oro Mining Ltd. au prix de 0,11 \$ l'action au comptant.

L'offre expire le 9 août 2012, 17 h (heure de l'Est), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 1930111

Décision n°: 2012-FS-0129

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.